



# Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

**Docteur Nicole Smolski**  
*Présidente*

**Docteur Bertrand Mas**  
*Vice-Président*

**Docteur Yves Rébufat**  
*Secrétaire Général*

## DEMOGRAPHIE DES PH : UN RAPPORT ALARMANT

Le SNPHAR-E a pris connaissance du rapport du CNG : « éléments statistiques sur les praticiens hospitaliers au premier janvier 2010 ». **L'analyse nous oblige à rectifier les conclusions, et à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de ce rapport démographique.**

- 31% des PH sont contractuels : donc **un médecin hospitalier sur trois exerce dans des conditions de précarité inadmissibles dans un service public !**
- **Le taux de vacance statutaire des PH (postes vacants) est de 22%**, avec de fortes variations régionales (jusqu'à 33% en Basse Normandie !). 17 régions sont au dessus de la moyenne de vacance nationale, contre 9 en 2008. Ce taux de vacance qui s'aggrave signe une **disparité géographique catastrophique pour les missions de service public.**
- 9872 postes ETP sont vacants. Sont actés 1176 sorties définitives, pour 1578 entrées dans le corps des PH : **il reste donc encore 9470 postes vacants.** Alors comment expliquer le satisfecit du CNG « il reste un solde d'emploi très positif assurant ainsi un renouvellement notable du corps ». Auto persuasion ? Ou intoxication ?
- Sur les sorties définitives, 24% sont des démissions. **Un PH sur 4 qui quitte l'hôpital le fait par démission!** Et le nombre de démissions augmente chaque année : comment ne pas s'interroger sur l'attractivité des carrières hospitalières ?
- Il faut se pencher aussi sur le taux de décès selon les spécialités : 6% des « sorties définitives » pour les anesthésistes réanimateurs et chirurgiens sont des décès. **Rapporté aux effectifs par spécialité, on observe 4 fois plus de décès pour les spécialités qui participent toute leur carrière à la permanence des soins que pour les autres : qui affirme qu'il n'y a pas d'impact du travail de nuit et de la pénibilité sur la santé au travail ?** Nous demandons expressément une véritable surveillance de l'indicateur « décès au cours de la période d'activité » selon les spécialités et la charge en permanence des soins, car si ces chiffres se confirment sur les autres années, il est de la responsabilité des pouvoirs publics de prendre des mesures spécifiques.
- L'âge moyen de départ en retraite est de 63,8 ans (CNG). **Quand ils ne sont pas morts ou n'ont pas démissionné, les PH seniors sont au travail.**

Le SNPHAR a tiré le signal d'alarme depuis plus de quatre ans sur la dégradation des conditions de travail des praticiens hospitaliers et ses conséquences. On nous a traités d'alarmistes, mais les chiffres objectifs sont là pour confirmer notre ressenti quotidien.

**Nous exigeons donc la reprise de négociations sur l'attractivité des carrières de médecin hospitalier, qui comprennent la retraite, le CET, les aménagements de fin de carrière, et des mesures de compensation de la pénibilité de la permanence des soins.**

Service d'Anesthésie Réanimation  
Hôpital de la Croix Rousse  
69004 Lyon Cedex  
tél. 06 88 07 33 14  
tél. 04 72 07 10 17  
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique  
Hôpital de la Timone Enfants  
264 rue Saint-Pierre, 13385 Marseille  
tél. 06 62 00 60 11  
tél. 04 91 38 68 47  
✉ bertrand.mas@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation  
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes  
44093 Nantes Cedex 1  
tél. 06 86 87 62 76  
tél. 02 40 16 53 04  
✉ yves.rebufat@snphar.fr